



**Julien Denormandie**  
Secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires

*Le secrétaire d'État s'est notamment engagé à ce que tous les textes d'application de la loi montagne soient finalisés avant la fin de l'année.*

niques quand ils nous disent que 98 % de la population française est connectée à la téléphonie mobile. Pourtant, en venant ici, j'ai essayé de joindre plusieurs personnes et mon téléphone ne passait pas.

Ensuite, on peut en finir avec les engagements de bonne foi, les engagements de bonne volonté, en utilisant l'article de la loi montagne qui a apporté le L33-13 du Code des postes et communications électroniques, obligeant chacun des opérateurs à accepter des engagements contraignants. Cela veut dire que les sanctions prévues par la loi pourront être appliquées s'ils n'atteignent pas les objectifs qui ont été fixés. Les opérateurs ne peuvent vivre que s'ils ont des fréquences mobiles – en gros les

« Les engagements des opérateurs ne suffisent pas, les sanctions prévues par la loi pourront être appliquées s'ils n'atteignent pas les objectifs qui ont été fixés. »

ondes qui leur permettent de pouvoir passer leurs lignes de téléphone. Or, ces fréquences, c'est l'État qui les octroie et nous, de manière sereine et comme cela se passe dans la vraie vie, nous sommes en négociation avec eux afin que la situation s'améliore.

L'accessibilité passe d'abord par le numérique mais elle passe aussi par les maisons de services au public, par l'accès au service public, que ce soit par l'État ou avec La Poste. Elle passe évidemment par l'accès aux soins avec le plan de santé évoqué par la ministre Agnès Buzyn et par les pistes de réflexion que vous mettez en avant et que nous prendrons bien évidemment en compte.

L'accessibilité passe aussi, j'en suis convaincu, par un triptyque. Dire : « nous allons revitaliser le territoire parce qu'on va mettre de l'accessibilité numérique ou de l'accessibilité aux services », cela n'existe pas. Revitaliser un territoire passe aussi par le cadre de vie, notamment autour du logement et de l'emploi.

La route est encore longue mais, en tout cas, la boussole qui nous anime tous, tous les jours, ne consiste pas à espérer que, avec une même politique, on puisse avoir des résultats différents. Il faut s'interroger sur comment peut-on faire les choses différemment et comment peut-on avoir des approches différentes.

Comptez sur nous pour porter haut et fort les valeurs et les spécificités des territoires de montagne. Comptez sur nous aussi pour ne jamais tomber dans la facilité qui opposerait des territoires. Beaucoup l'ont fait ! Beaucoup de géographes – et je le dis vraiment avec un esprit constructif – ont cartographié des France en disant « il y a une France métropolitaine, une France périurbaine, une France rurale, une France de montagne », afin d'appliquer ensuite des typologies aux gens habitant dans ces différentes France. Nous savons très bien que pluralité et diversité sous-entendent des différences mais apportons à toutes et à tous l'ensemble des services qui permet de faire en sorte que la France soit une chance pour tous, où que vous habitiez, où que vous soyez et quelles que soient les beautés de votre territoire.

## « Nous sommes en train de définir un nouveau modèle de société »

Le secrétaire d'État a longuement développé un des objectifs du gouvernement afin que plus un seul Français ne considère comme un désavantage d'habiter sur tel ou tel territoire.

« Quel est le rôle de l'État vis-à-vis des territoires et en particulier ceux de montagne ? La première chose est de reconnaître leur spécificité, y compris dans le droit. Il n'est pas normal que, dix mois après la loi montagne, l'ensemble des décrets ne soit pas encore passé. Je prends l'engagement qu'ils seront finalisés avant la fin de l'année.

Le ministère de la Cohésion des territoires a vocation à ne surtout pas les opposer les uns aux autres et nous avons un défi majeur à relever. Lorsque vous interrogez aujourd'hui les Français, il y en a beaucoup trop qui se sentent délaissés, parfois dans les milieux de montagne, parfois dans d'autres secteurs et zones géographiques. Pire, et un récent sondage l'a montré, beaucoup considèrent que leur territoire les désavantage dans leur vie de tous les jours. Cette perception, qu'elle soit fausse ou pas, est là, elle existe. Notre devoir est de l'inverser.

« Je ne cloue pas au pilori les opérateurs téléphoniques, pourtant, en venant ici, j'ai essayé de joindre plusieurs personnes et mon téléphone ne passait pas. »

Nous sommes en train de définir un nouveau modèle de société mais, dans les faits, plus de la moitié de la population n'a pas accès à celui-ci. Donc, la priorité des priorités est d'apporter ces accessibilités, notamment en matière numérique.

Comment fait-on cela ? D'abord, avec plus de transparence. Je ne cloue pas au pilori les opérateurs télépho-